

POINT SUR LES PROGRÈS : MESURER LES PROGRÈS ACCOMPLIS SUR L'APPROCHE DU GFF EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE

APERÇU

Ce document présente une mise à jour de l'approche du Mécanisme de financement mondial (GFF) en matière d'égalité de genre et de mesure des progrès accomplis. Il passe en revue les progrès et les difficultés rencontrés à ce jour par le partenariat du GFF dans la mise en œuvre de la feuille de route sur l'égalité de genre et sert de base de discussion sur les possibilités et les ajustements qui pourraient être nécessaires pour accélérer l'impact du GFF sur la promotion de l'égalité de genre.

ACTION REQUISE

Le Groupe des investisseurs (GI) est invité à faire part de ses commentaires sur les investissements, de ses réflexions sur les enseignements tirés et des progrès réalisés à ce jour, notamment pour donner des orientations au Secrétariat du GFF sur le reste de la période stratégique actuelle du GFF jusqu'en 2025.

CONTEXTE

Chaque année, plus de cinq millions de femmes et d'enfants meurent de maladies évitables ou curables. Plus de 800 femmes et adolescentes meurent *chaque jour* pour des raisons évitables liées à la grossesse, à l'accouchement et au manque d'accès aux soins de santé reproductive. Ces statistiques soulignent la profonde inégalité entre les genres qui nuit à la santé et au bien-être des femmes, des adolescents et des enfants. Afin de garantir que le GFF adopte une approche concertée et fondée sur des données probantes en matière d'égalité de genre, le GI a élaboré et approuvé la [feuille de route](#) du GFF [pour faire progresser l'égalité de genre](#) en 2020. Cette feuille de route a ensuite été intégrée à la [stratégie 2021-2025](#) du GFF et plus particulièrement à l'*Orientation stratégique 2 : donner la priorité aux efforts visant à faire progresser l'équité, la voix et l'égalité de genre*. La feuille de route a défini six domaines d'action pour l'égalité de genre, résumés ci-dessous, et guide l'engagement du GFF dans les actions transformatrices liées au genre.

Six domaines d'action de la feuille de route du GFF pour la promotion de l'égalité de genre

1. **Donner la priorité** au soutien analytique et technique démontrant la relation entre l'inégalité de genre et les mauvais résultats en matière de santé, et l'égalité de genre et l'amélioration de la santé et du bien-être.
2. **Accroître** les investissements nationaux dans des systèmes de suivi et de données tenant compte de l'égalité de genre.
3. **Soutenir** les fondements des réformes visant à transformer le genre afin d'éliminer les obstacles à l'intégration des DSSR et de l'égalité de genre dans les politiques et les programmes de couverture sanitaire universelle (CSU).
4. **Intensifier** l'engagement avec les organisations locales de femmes, les groupes de jeunes et d'autres acteurs nationaux de l'égalité de genre afin d'informer et de soutenir les plateformes nationales du GFF.
5. **Créer** un environnement favorable à l'autonomisation des femmes et des filles en tant que leaders dans le processus du GFF aux niveaux national et mondial.
6. **Renforcer** l'engagement au niveau national au-delà du secteur de la santé.

Pour soutenir la mise en œuvre et le suivi des pays, le portail de données du GFF comprend désormais une [page thématique clé](#) élargie sur le [genre](#) qui inclut les tendances sur le long terme des indicateurs de genre pour conduire les résultats de la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de la nutrition (SRMNEA-N) couvrant tous les pays du GFF. Des visuels supplémentaires sur les progrès dans le temps se concentrent sur l'intersection du genre et d'autres domaines d'équité, y compris l'âge, la résidence (urbaine/rurale) et la richesse, afin de fournir aux décideurs une compréhension plus précise des progrès pour des sous-groupes importants, tels que les femmes pauvres ou les adolescentes.

Depuis le lancement de la stratégie et afin de poursuivre les efforts visant à mesurer les progrès, le GFF a créé un indicateur clé de performance (ICP) spécifique pour évaluer l'intégration effective de l'égalité de genre dans son soutien aux pays, la feuille de route étant un élément clé pour guider les progrès mesurables.

Contrairement à une « étiquette genre » dans les projets de développement qui évalue parfois l'intégration du genre uniquement au stade de l'investissement, l'ICP du GFF pour l'égalité de genre suit les progrès et les résultats *tout au long du cycle de vie* des investissements et du soutien aux pays partenaires à l'aide d'une approche en cascade. À l'automne 2023, une analyse préliminaire a été entreprise pour évaluer les progrès pour la première fois en utilisant une cascade de cinq étapes :

Étape 1 : *Identification d'une ou plusieurs lacunes, barrières ou défis en matière d'égalité de genre liés à la SRMNEA-N.*

Étape 2 : *Priorité à une ou plusieurs stratégies visant à combler les lacunes, les obstacles ou les défis identifiés en matière d'égalité de genre.*

Étape 3 : *Approche de mesure pour suivre la mise en œuvre des stratégies prioritaires en place.*

Étape 4 : *Évaluation de la mise en œuvre des stratégies prioritaires en matière d'égalité de genre.*

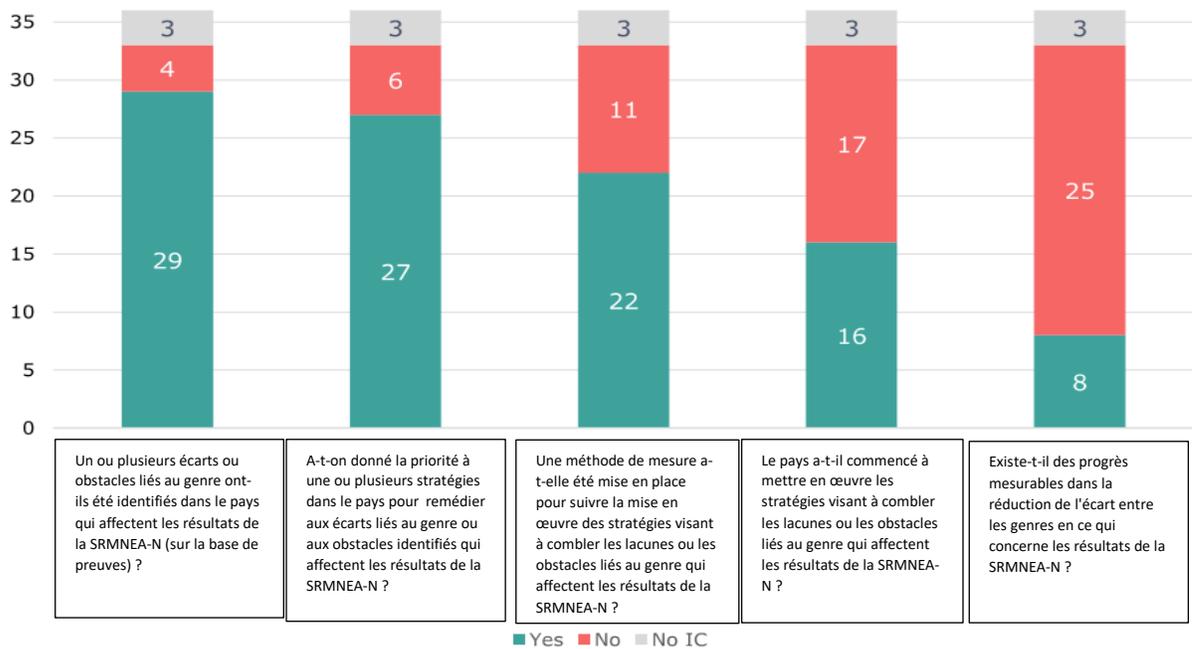
Étape 5 : *Évaluation des progrès mesurables réalisés pour combler les lacunes et les obstacles liés à la SRMNEA-N en matière d'égalité de genre.*

APERÇU DES PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

En octobre 2023 :

- Les pays partenaires du GFF ont progressé dans les deux premières étapes de la cascade de l'ICP lié au genre : des lacunes en matière d'égalité de genre dans le domaine de la santé ont été identifiées dans la majorité des pays partenaires (29 sur 33) qui ont finalisé leur dossier d'investissement du GFF, tandis que des stratégies visant à combler ces lacunes ont été classées comme prioritaires dans 27 de ces 33 pays.
- Les investissements du GFF dans le renforcement des systèmes, des capacités et des indicateurs de résultats en matière de genre ont également permis de progresser dans la troisième étape de l'ICP en matière de genre. Deux tiers des pays partenaires du GFF dont les dossiers d'investissement sont finalisés (22 sur 33) disposent désormais d'une méthode de mesure pour suivre la mise en œuvre des stratégies prioritaires en matière d'égalité de genre.
- L'étape 4 relative à la mise en œuvre des priorités en matière d'égalité de genre reste toutefois un défi ; la mise en œuvre n'a progressé que dans 16 des 27 pays ayant défini des priorités, et des résultats mesurables (étape 5) n'ont été constatés que dans 8 de ces pays (**Figure 1**).

Figure 1. Cascade de l'indicateur clé de performance de l'égalité de genre : année de référence 2023



Source : Enquête auprès des points focaux du GFF, 4^e trimestre 2023 (données) ; Rapport GI du GFF 2023 (graphique).

Note : SRMNEA-N = santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et nutrition ; DI = dossier d'investissement.

Les limites de la mise en œuvre et des résultats mesurables de l'ICP relatif à l'égalité de genre à ce jour reposent principalement sur trois points :

- Dans plusieurs pays partenaires du GFF, l'intégration de la dimension de genre est très récente ; il est donc trop tôt pour poser des jalons substantiels dans la mise en œuvre ou pour obtenir des résultats significatifs.
- L'instabilité politique, les conflits et/ou d'autres crises dans les États fragiles ont entraîné des difficultés de mise en œuvre généralisées qui ne se limitent pas seulement aux réformes liées à l'égalité de genre.
- Certains pays partenaires du GFF manquent de capacités et de données appropriées pour mettre en œuvre efficacement les réformes liées au genre et en suivre les progrès.

Sur la base de cette première analyse, le GFF a affiné la mesure de l'ICP et a commencé à apporter un soutien plus spécifique à chaque contexte pour les pays qui progressent, afin d'obtenir des résultats encourageants en matière d'égalité de genre.

La section suivante présente les actions entreprises par le GFF pour faire avancer ce travail et relever certains de ces défis.

Principaux domaines d'investissement

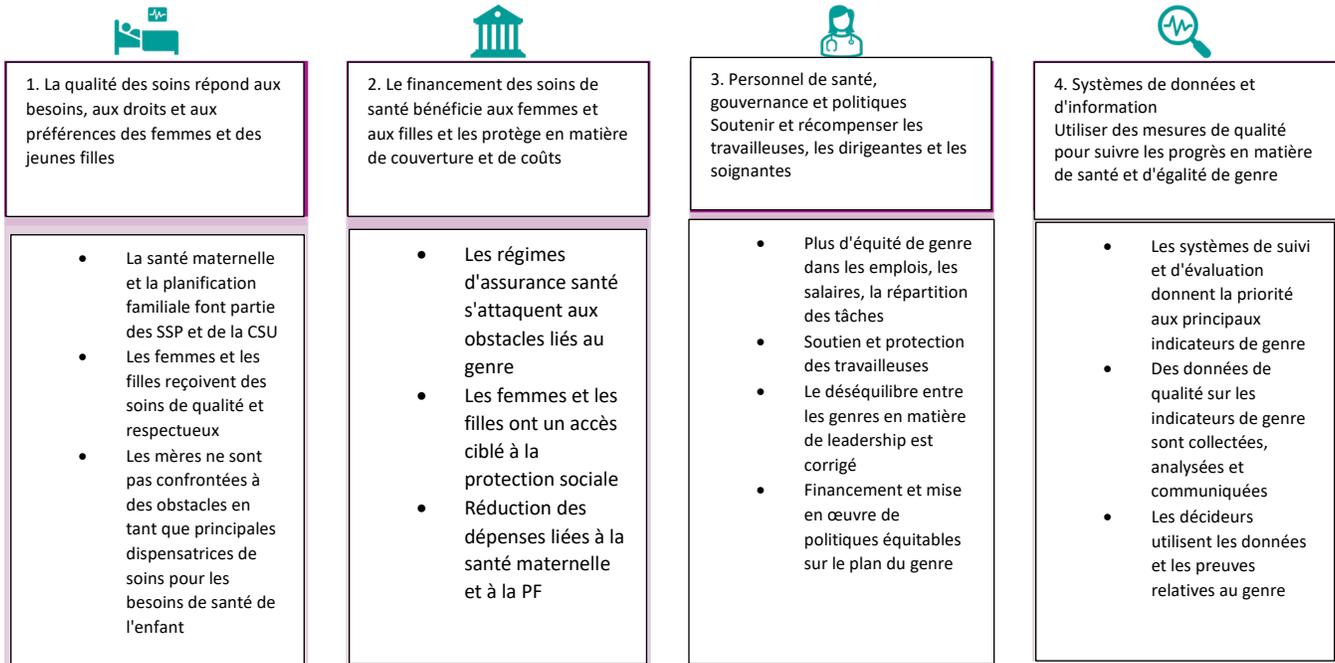
1. *Démontrer la relation entre l'inégalité de genre et les mauvais résultats en matière de santé*

Depuis 2022, le Secrétariat du GFF fournit systématiquement un soutien analytique et technique aux pays du GFF, par l'intermédiaire des équipes de la Banque mondiale et d'autres partenaires, afin de faciliter la conception et la mise en œuvre de leurs stratégies et projets visant à améliorer l'égalité de genre. Par exemple, ce travail a consisté en une analyse factuelle de la chaîne de mise en œuvre des réformes juridiques et politiques afin d'orienter les investissements futurs. Un autre exemple est la collaboration avec l'université Johns Hopkins (JHU), qui a réalisé une analyse du leadership des femmes dans le domaine de la santé et de l'impact sur les résultats sanitaires dans 14 pays du GFF. Le Secrétariat du GFF s'est également associé à des experts du [pôle mondial Gouvernance de la Banque mondiale](#) pour intégrer et analyser les dimensions de genre dans les enquêtes menées auprès des fonctionnaires masculins et féminins dans de multiples secteurs, y compris la santé (cf. plus d'informations sur ces deux projets plus loin dans ce document). Les données émergentes de ce travail analytique et technique éclaireront la mise en œuvre de la feuille de route en cours, l'engagement du GFF dans la conception des projets financés par la Banque mondiale ainsi que la prochaine stratégie du GFF – et aideront à identifier les domaines dans lesquels le GFF peut avoir le plus grand impact pour améliorer l'égalité de genre et les résultats en matière de santé.

2. *Systèmes de suivi et de données tenant compte de la dimension de genre*

Au cours des deux dernières années, le GFF a également fait des progrès significatifs dans le soutien à l'utilisation et à la qualité des données et des analyses de suivi et d'évaluation sensibles au genre dans les pays soutenus par le GFF ainsi qu'au sein du Secrétariat du GFF. Un investissement notable a été la mise en place du partenariat technique *MAGE (Suivi et action pour le genre et l'équité)* avec la JHU, qui a institutionnalisé un cadre à quatre piliers pour le GFF afin de donner la priorité et de suivre le succès des réformes liées au genre dans les opérations des pays soutenus par le GFF. Les quatre piliers sont les suivants : (1) la qualité des soins ; (2) le financement de l'accès aux soins de santé ; (3) les ressources humaines et la gouvernance en matière de santé ; et (4) les systèmes de données et d'information. La Figure 2, ci-dessous, fournit plus de détails sur chacun de ces quatre piliers. Ce cadre est utilisé par le personnel du GFF lorsqu'il s'engage avec les gouvernements et les équipes de la Banque mondiale dans la conception de nouveaux projets.

Figure 2. Quatre piliers pour l'intégration de l'égalité de genre dans les réformes et les résultats des pays soutenus par le GFF



Pour aider à institutionnaliser l'égalité de genre et les mesures, le GFF donne la priorité à des indicateurs mesurables au sein des pays et entre eux, et renforce les capacités pour améliorer la collecte et l'utilisation des données. Par exemple, le GFF soutient les enquêtes téléphoniques à cycle rapide (FASTR) dans les pays afin de suivre « l'état de préparation des services adaptés aux femmes » sur des mesures telles que la disponibilité d'établissements d'accouchement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la présence de toilettes propres et fermées à clé pour les femmes, la disponibilité de prestataires féminines formées et un système garantissant l'intimité des femmes.

Le GFF a également progressé dans l'identification des obstacles importants à l'utilisation des soins de santé et des moyens d'y remédier. Le GFF produit des données qui montrent que les droits fondamentaux et la dignité ne sont pas respectés pour une proportion importante de femmes qui cherchent à se faire soigner, et ces données sont communiquées aux décideurs des ministères de la santé pour qu'ils accordent une attention prioritaire à la politique à mener. En Éthiopie et en Zambie, par exemple, les données montrent qu'un tiers à la moitié des femmes ne voient pas leurs besoins fondamentaux satisfaits lors de l'accouchement, qu'il s'agisse d'attirer l'attention d'un prestataire, de faire vérifier leur état de santé ou d'avoir de l'intimité. Plus inquiétant encore, les enquêtes montrent qu'entre la moitié et les deux tiers des femmes ne sont pas invitées à consentir à des procédures ou ne sont pas impliquées dans la prise de décision concernant leurs soins maternels. Le GFF soutient les ministères de la santé pour qu'ils s'attaquent à ces problèmes de qualité et de respect des soins.

Le GFF a également contribué à catalyser les progrès dans l'utilisation de données et d'analyses par les pays sur le genre dans le financement de la santé, notamment en ce qui concerne l'accès des femmes à l'assurance santé et son utilisation. Par exemple, le GFF a soutenu l'analyse de genre des programmes d'assurance santé en Côte d'Ivoire et au Ghana. Bien qu'il s'agisse de pays voisins, le Ghana a pris une longueur d'avance dans le déploiement

d'un régime national d'assurance santé qui couvre environ 69 % de la population, 59 % des membres actifs étant des femmes et 41 % des hommes. L'analyse sensible au genre aide le Ghana à étudier les raisons et les implications de ces différences entre les genres, et à comprendre si l'ensemble des prestations de l'assurance – qui couvre les services de santé maternelle et reproductive – est plus attirant pour les femmes, si les hommes estiment qu'ils n'ont pas besoin d'assurance, ou s'ils optent à leur tour pour une assurance de meilleure qualité et plus coûteuse dans le secteur privé. En revanche, la Côte d'Ivoire, qui a été plus lente à mettre en œuvre son régime d'assurance santé universelle, a dû relever d'importants défis pour assurer une couverture de seulement 8 % de sa population. Alors que la couverture est légèrement supérieure pour les hommes (52 % pour les hommes et 48 % pour les femmes), l'utilisation de l'assurance est fortement déséquilibrée en faveur des hommes (66 % pour les hommes et 34 % pour les femmes). Une évaluation rapide de la situation des femmes par le GFF indique que ces disparités entre les genres sont dues à la faible proportion d'emplois formels occupés par les femmes, à leur dépendance à l'égard de leur mari pour la couverture, aux problèmes de transport et à leur incapacité à satisfaire aux exigences d'identification pour leurs enfants et pour elles-mêmes.

Les données de la Côte d'Ivoire et du Ghana mettent en évidence plusieurs défis communs liés au genre dans l'extension de la couverture de l'assurance santé pour les femmes et les filles. L'inscription peut être particulièrement difficile pour les femmes, compte tenu de leurs contraintes de temps, de déplacement et de garde d'enfants. Les femmes doivent également payer de leur poche des services de santé maternelle et reproductive qui sont censés être officiellement « gratuits ». Pour remédier à ces contraintes, au Ghana, le Secrétariat du GFF s'associe au [pôle mondial d'expertise Protection sociale du Groupe de la Banque mondiale](#) pour relier et inscrire automatiquement les femmes pauvres bénéficiaires des programmes de transfert d'argent à la couverture de l'assurance santé. En Côte d'Ivoire, l'évaluation rapide du GFF a débouché sur un projet cofinancé par la Banque mondiale et le GFF qui vise à lutter contre les préjugés et les obstacles liés au genre.

Ces travaux ont été bien accueillis et suscitent l'intérêt d'autres pays que le GFF soutiendra à l'avenir.

3. Réformes juridiques et politiques en faveur de l'égalité de genre

Le GFF soutient l'adoption et la mise en œuvre de politiques et de cadres juridiques progressistes en matière de genre et de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) dans les pays partenaires du GFF, ce qui devrait produire de multiples avantages en aval pour la santé et le développement. L'absence de lois protectrices et de politiques nationales reste un obstacle majeur à la santé des femmes et des filles. Le GFF tire parti de divers outils déclencheurs de la Banque mondiale et du financement de la mise en œuvre des réformes par le biais d'instruments de financement de projets de développement (DPF). Le GFF a recruté une juriste spécialisée sur les questions de genre à plein temps et des consultants spécialisés pour apporter une assistance technique à ses opérations et a mis en place un groupe de travail juridique et politique intersectoriel au sein de la Banque mondiale afin d'augmenter la réserve de projets de financement budgétaire transformateurs en matière de genre. Les autres activités du GFF dans ce domaine comprennent :

- **Un partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)** et un financement pour soutenir les pays cibles en matière de documentation et de plaidoyer pour des réformes juridiques visant à faire progresser l'égalité de genre ;

- **Un partenariat avec le Programme de reproduction humaine (PRH)**, le programme spécial des Nations unies pour la recherche, le développement et la formation à la recherche dans le domaine de la reproduction humaine, et un financement pour fournir des évaluations nationales sur l'accès à l'avortement légal et sûr et sur le consentement aux services de planification familiale ;
- **Une collaboration pilote avec l'unité Les femmes, l'entreprise et le droit (WBL) de la Banque mondiale** pour tester la collecte de données et évaluer les cadres juridiques et politiques affectant le droit des femmes à l'éducation et aux DSSR dans 26 pays sélectionnés en Afrique subsaharienne.

À ce jour, le soutien du GFF aux réformes juridiques a permis à trois pays, le Cameroun, le Niger et le Bénin (éligible au GFF), d'adopter avec succès des réformes liées au genre. Actuellement, cinq autres pays (Tanzanie, Ghana, Sierra Leone, Libéria et Sénégal) bénéficient du soutien du GFF avec une assistance technique et un soutien au partenariat accrus pour adopter de telles réformes. Un autre exemple est le soutien apporté par le GFF au ministère de la santé du Ghana pour réviser sa politique de genre dans le secteur de la santé et élaborer un plan de mise en œuvre pragmatique qui définit les ressources, les rôles, les résultats et la redevabilité. **La mise en œuvre effective et la durabilité de ces réformes sensibles au genre restent toutefois difficiles, car les progrès sont influencés par les changements politiques, et les lois et politiques manquent souvent de mécanismes de mise en œuvre.** À l'avenir, le GFF continuera à soutenir les réformes juridiques et politiques tenant compte de la dimension de genre dans un plus grand nombre de pays et à mettre davantage l'accent sur une mise en œuvre efficace.

4. Intensification de l'engagement avec les organisations de la société civile (OSC) dirigées par des jeunes et des femmes

Le GFF a pris des mesures délibérées et significatives pour renforcer son engagement auprès des groupes de femmes et des groupes dirigés par des jeunes dans de nombreux pays partenaires du GFF afin de faire progresser l'égalité de genre. En 2020, le GI a approuvé le [cadre d'engagement des OSC et des jeunes](#) du GFF pour la [période 2021-2025](#) afin de faciliter un engagement plus significatif des OSC dans les opérations du GFF. La mise en œuvre de ce cadre a été soutenue par un projet de 5 millions de dollars américains mis en œuvre par Population Action International (PAI), qui alloue des subventions aux OSC locales pour favoriser l'engagement dans les pays partenaires du GFF. Une plateforme mondiale d'engagement des jeunes a également été mise en place et des sièges réservés ont été créés pour que les OSC dirigées par des jeunes puissent participer aux plateformes nationales soutenues par le GFF, par exemple au Burkina, au Nigéria, au Zimbabwe, au Niger, en Mauritanie, en Ouganda, au Sénégal, au Malawi et au Kenya. Cela s'est traduit par des résultats comme au Kenya, où le plaidoyer de 17 organisations de jeunes a conduit à l'établissement de la première politique de santé des adolescents du Kenya (2024-2030) et à la suppression des frais proposés pour les services de planification familiale. En outre, l'inclusion de groupes dirigés par les femmes a permis de mettre davantage l'accent sur les questions liées à la SRMNEA-N, comme la création de groupes dirigés par des femmes dans 10 communautés rurales au Nigéria, qui diffusent et éduquent les femmes et les adolescents par l'intermédiaire de l'application SimbiHealth, en dispensant une éducation complète à la sexualité, une éducation à la santé mentale et des compétences de vie.

Les progrès sont toutefois inégaux d'un pays à l'autre. Des leçons se dégagent et seront discutées plus en détail, notamment la garantie d'une plus grande implication des jeunes dans les processus du GFF au niveau national et des liens plus étroits avec les opérations de la Banque mondiale (voir le document *GFF-IG18-CSO and Youth Engagement* pour plus de détails).

5. Créer un environnement favorable à l'autonomisation des femmes et des adolescents en tant que leaders

Alors que les femmes représentent la grande majorité (70 %) du personnel de santé dans le monde et 90 % du personnel infirmier et des sage-femmes, elles n'occupent que 25 % des postes de direction dans le domaine de la santé mondiale. Les ressources humaines pour la santé (RHS) sont affectées par des préjugés sexistes systématiques dans tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu. Les femmes travaillant dans le secteur de la santé occupent souvent des postes de première ligne, où elles sont les moins bien rémunérées, les moins autonomes et les moins prometteuses, tandis que les postes de direction restent dominés par les hommes. La discrimination fondée sur le genre et les stéréotypes empêchent également les femmes d'accéder, sur un pied d'égalité, à des postes de direction ou de gestion dans les institutions et les ministères du secteur de la santé. Pour attirer l'attention sur ces disparités, **le GFF collabore avec le JHU afin de recueillir des données probantes dans 14 pays d'Afrique** sur le rôle et l'impact du leadership des femmes dans le domaine de la santé, y compris l'identification des goulots d'étranglement et des possibilités de faire progresser l'équité en matière de genre.

En outre, afin d'exploiter et d'utiliser des données plus quantitatives sur le personnel de santé publique, le GFF produit une analyse sur la démographie des femmes par rapport à celle des hommes dans plusieurs pays partenaires du GFF afin de contribuer aux efforts de progrès professionnel des femmes dans le domaine de la santé, en collaboration avec le pôle mondial d'expertise Gouvernance de la Banque mondiale. À titre d'exemple, l'analyse de Madagascar montre un net clivage entre les genres en matière de formation et de développement des compétences parmi les professionnels de la santé, les médecins et les infirmiers masculins étant 10 % plus susceptibles de recevoir une formation que leurs collègues femmes. Si ces données n'étaient pas examinées sous l'angle du genre, la conception du projet ne tiendrait probablement pas compte de ce parti pris sexiste. Le GFF continue de renforcer son approche sensible au genre pour les ressources humaines et l'assistance technique sur la manière de soutenir le leadership des femmes dans le secteur de la santé.

Dans le cadre de son engagement plus large à renforcer le leadership des femmes dans les pays, le GFF a également piloté le « Programme des grands leaders » pour accompagner les femmes leaders actuelles et futures dans le secteur de la santé. Des sessions de conseil en groupe et individuelles ont permis aux participantes d'exploiter leurs capacités individuelles de leadership dans le domaine de la santé, de surmonter les obstacles, de tirer parti de leurs réseaux et d'acquérir une meilleure connaissance de soi et une plus grande confiance dans leurs compétences de gestion afin d'appliquer les leçons apprises au travail. Le programme pilote fait actuellement l'objet d'une évaluation afin de déterminer l'impact de ce programme sur les femmes dirigeantes dans les pays soutenus par le GFF. Les résultats seront communiqués aux membres du GI à une date ultérieure.

6. Renforcer l'engagement au niveau national au-delà du secteur de la santé

Le GFF a favorisé une série d'alliances et de partenariats stratégiques au-delà du secteur de la santé, conçus pour faire progresser l'égalité de genre. La collaboration du GFF avec le **pôle mondial d'expertise Gouvernance**

de la Banque mondiale comprend également des partenariats au niveau national, par exemple au Pakistan, où les équipes du GFF et de la Banque mondiale analysent conjointement les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes du secteur de la santé dans la province du Punjab, en utilisant des millions d'enregistrements du bureau du comptable général et avec l'accord du gouvernement, et en évaluant comment ces écarts se comparent entre les niveaux de classe et avec d'autres secteurs. Le GFF a également renforcé son soutien aux **deux programmes phares régionaux de la Banque mondiale sur l'autonomisation des femmes – [l'autonomisation des femmes du Sahel et le dividende démographique \(SWEDD\)](#) et [l'autonomisation et la résilience des filles d'Afrique de l'Est \(EAGER\)](#)** – dans le but de mieux comprendre les déterminants des opportunités économiques pour les femmes et les filles et leurs liens avec les DSSR, et de veiller à ce que la conception de ces programmes phares tienne compte de ces facteurs. Dans certains pays, comme le Mozambique et le Niger, le GFF soutient les plateformes de santé scolaire afin de mettre des informations sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) à la disposition des adolescents, filles et garçons, dans les écoles secondaires. En outre, le Secrétariat du GFF a collaboré avec le [pôle mondial d'expertise Genre de la Banque mondiale](#) pour veiller à ce que les DSSR et le leadership des femmes dans le domaine de la santé soient considérés comme des priorités dans la [nouvelle stratégie de la Banque mondiale en matière de genre pour 2024-2030](#), ce qui aidera le GFF à mieux positionner et faire progresser l'égalité de genre et les résultats en matière de santé des femmes, des enfants et des adolescents dans les futures opérations de la Banque mondiale. Dans l'ensemble, la collaboration et la programmation multisectorielles peuvent être difficiles à mettre en œuvre car elles sont menées par différents ministères de tutelle ayant des intérêts et des stratégies différents, alors que les partenaires nationaux, les plateformes et les investissements du GFF se situent principalement dans le secteur de la santé. Toutefois, le GFF déploie des efforts concertés pour sensibiliser et atteindre les parties prenantes dans différents secteurs, en soulignant les liens entre les différents intérêts et les avantages finaux pour tous si la santé est prise en compte et considérée comme une priorité dans tous les secteurs.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les activités, les résultats et les leçons apprises à ce jour, décrits dans le présent document, mettent en évidence les défis et les opportunités à venir. Les principaux enseignements sont les suivants : (1) l'investissement dans des données, des indicateurs et des analyses plus solides a été un catalyseur important dans l'identification et la résolution de problèmes de genre plus spécifiques et à plus grande échelle pour les résultats de la SRMNEA-N qui sont au cœur des projets cofinancés par le GFF ; cependant, un suivi plus efficace des progrès des indicateurs pertinents est encore nécessaire ; (2) selon le contexte des pays, il est nécessaire de renforcer les capacités en matière de compétences liées au genre, notamment pour les ressources humaines et le leadership des femmes, le financement de la santé et l'analyse des données ; (3) un meilleur soutien à la mise en place de mécanismes efficaces de mise en œuvre des réformes juridiques et politiques en faveur de l'égalité de genre est nécessaire pour garantir l'impact escompté sur les progrès accomplis par les femmes, les enfants et les adolescents.

Ces leviers continueront d'être utilisés par le GFF lorsque le personnel s'engagera dans la conception de futurs projets cofinancés par le GFF. Alors que le GFF poursuit la mise en œuvre des six domaines d'action de la feuille de route, les preuves émergentes et les leçons tirées alimenteront les opérations en cours du GFF et le développement de la prochaine stratégie du GFF en 2025.